

6 GEORGE V, A. 1916

Montréal, jeudi après-midi, cinq heures.

Monsieur,

Je vous ai écrit, il y a environ une demi-heure par votre messenger. Je désire que sur réception de cette lettre, vous envoyiez M. Hazen à Montréal, sans délai, afin qu'il paraisse devant moi, car s'il ne vient pas, ce sera à ses risques et périls.

Cher monsieur,

Votre très sincère,

R. Prescott.

Major Preston.

Un renfort composé de Canadiens et de sauvages sera, j'espère, bientôt auprès de vous.

Saint-Jean, dimanche midi.

Monsieur,

Ce matin, le sous-lieutenant Gordon m'a fait part du fait que, étant de garde la nuit dernière avec le capitaine Livingstone, des expressions très inconvenantes ont été échangées entre eux, le capitaine Livingstone étant alors fortement sous l'influence des liqueurs; que, ce matin, pendant que le capitaine Livingstone et lui étaient encore de faction, celui-là est venu le trouver et a insisté sur une satisfaction; qu'il a répondu que le temps était mal choisi et lui a manifesté son étonnement de l'entendre lui parler ainsi, après lui avoir, en une autre occasion, dit en public qu'il était un gredin et l'avait menacé de le traiter comme tel, sans que lui, le capitaine Livingstone eut paru ressentir l'injure; que, sur ce, le capitaine Livingstone lui cracha à la figure et l'autre le renversa d'un coup de poing.

Ces informations me mettent dans la désagréable nécessité de refuser de faire le service avec le capitaine Livingstone jusqu'à ce qu'il se soit publiquement lavé de cette affaire. Voilà pourquoi je me hâte de vous mettre au courant de ma résolution en votre double qualité de commandant des troupes ici, et de commandant immédiat du régiment, car autrement j'agisrais suivant les règles en le relevant ce soir de ses fonctions. Et j'ai l'honneur de demeurer

Votre très humble

A. Gordon,
Capitaine du 26ième.

Cette lettre a été reçue le 3 octobre 1775.

Au major Preston,

Commandant des troupes de S. M.

à Saint-Jean.

Minutes d'une Cour d'enquête tenue à Saint-Jean, le 5 octobre 1775 par ordre du major Preston et composée des personnes suivantes: Le capitaine Stuart, le capitaine Kinneer, le capitaine Kenmarch, le capitaine Strong et le capitaine Baillis.

Le sous-lieutenant Gordon informe la Cour qu'il était de faction en compagnie du capitaine Livingston, lundi soir dernier, le 2 du courant; que vers 2 heures, mardi matin, le capitaine Livingston vint à la salle où M. Gordon reposait couché sur une